

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrice Charette	6 966	3 483
Robert Bergeron	20 898	10 449
Michel Lefebvre	6 966	3 483
Gaétan Marier	6 966	3 483
Louise Gaudreau	6 966	3 483
Yvan Guindon	6 966	3 483
Réjean Nantel	6 966	3 483

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).